

Bréhat

infos

N°41 novembre 2005

Sommaire

Editorial :

Une nouvelle étape...

La commune et internet

Conseil municipal :

- Résultat des élections municipales
- Les nouveaux conseillers
- Composition du conseil municipal
- Composition des commissions et délégations

Patrimoine :

Réfection du clocher de Keranroux

Arrivées :

- Le nouveau médecin
- Le nouveau gardien de police

Justice :

Site protégé dégradé.
Le maire de Bréhat dispensé de peine

Sylvain Le Guern :

Lieutenant du centre des sapeurs-pompiers

Recensement

Ordures ménagères :

Changement des horaires de ramassage

Etat-civil

Ce numéro de Bréhat Infos, initialement prévu pour septembre, a été différé pour ne pas interférer avec la période de campagne électorale.

Editorial

Une nouvelle étape...



Je commencerai par féliciter chaleureusement les quatre nouveaux conseillers municipaux élus à l'issue des élections complémentaires des 25 septembre et 2 octobre derniers. Ils se sont d'ores et déjà mis au travail au service de la population et viennent de participer avec entrain à leur première séance du conseil municipal. Je suis persuadé que leur apport sera très utile à la commune. Je tiens aussi à remercier les candidats non élus d'avoir contribué à offrir un choix aux électeurs lors de ce scrutin.

Les élections sont maintenant passées. Une nouvelle étape de la vie municipale est désormais ouverte, qui se terminera au printemps 2008, c'est-à-dire dans moins de trente mois. Des dossiers importants doivent être réalisés d'ici là et en particulier la mise aux normes de la maison de retraite (EHPAD), la construction d'une caserne de pompiers aux normes et le changement de la station d'épuration. D'autres dossiers (école, port de marchandises...) sont aussi à l'étude.

La commune de Bréhat est à l'initiative d'une proposition en matière de logement qui est actuellement à l'étude au sein de l'Association des îles du Ponant (AIP). Elle permettrait à de jeunes actifs d'accéder à la propriété tout en garantissant à la collectivité que ce logement ne se transforme jamais en résidence secondaire. C'est un défi que nous devons relever pour les générations futures en tirant profit des expériences du passé.

Pour terminer, je souhaite que l'île conserve durablement la sérénité retrouvée qui devrait toujours être la sienne.

Yvon COLIN
Maire

Multimédia

La commune et Internet

La commune dispose d'un site internet destiné à l'information des habitants et résidents. Son adresse : iledebrehat.fr ou ile-de-brehat.fr. Outre des informations pratiques (horaires et tarifs municipaux, réglementation sur les feux et le bruit...) vous y trouverez les procès verbaux intégraux des séances de conseil municipal dès leur approbation.

Et bien sûr les derniers numéros de Bréhat Infos.

Si vous souhaitez être averti par courriel de la parution du prochain numéro de Bréhat Infos et de sa disponibilité sur le site de la commune, envoyez un message en ce sens à :

mairie-ile.de.Brehat@wanadoo.fr

Conseil municipal

Résultat des élections municipales

A la suite de la démission de quatre conseillers municipaux, André Le Bousse, Jean-Charles Le Cor et Yves Petibon en mai puis Corinne Labusquière en juillet, des élections complémentaires ont été organisées. Trois candidats de la liste

d'Union pour la défense des intérêts communaux : Patrick Huet, René Boué et Josette Alice ont été élus au premier tour. Gabrielle Cojean candidate de la liste Partecipons au débat communal a été élue au second tour.

	1^{er} tour 25 septembre 2005		2^{ème} tour 2 octobre 2005	
Inscrits	466		466	
Votants	354	75,97%	296	63,52%
Exprimés	348	74,68%	286	61,37%
Participons au débat communal				
Cojean Gabrielle	167	47,99%	182	63,64% élue
Tartault Antoine	113	32,47%		
Blasco-Letron Ingrid	64	18,39%		
Morlevat Stéphane	106	30,46%		
Union pour la défense des intérêts communaux				
Huet Patrick	204	58,62% élu		
Daigre Didier	138	39,66%	104	36,36%
Alice Josette	179	51,44% élue		
Boué René	184	52,87% élu		
Candidats isolés				
Geffroy François	96	27,59%		
Autres	14	1,01%		

Composition du conseil municipal

Le conseil municipal est désormais composé des onze membres suivants :

Yvon Colin, maire	Alain Carrée
Jean-Luc Le Pache, premier adjoint	Gabrielle Cojean
Marcel Roux, deuxième adjoint	Sandrine Corlouer
Josette Alice	Patrick Huet
Jean-Michel Bocher	Jean-Luc Rivoalen
René Boué	

Composition des commissions et délégations

Lors de la première séance du conseil municipal qui a suivi les élections complémentaires, le 22 octobre 2005, les conseillers ont décidé la composition des commissions municipales et procédé

à la désignation des délégations (voir les pages 11 et 12 du document "Conseil municipal" joint à ce numéro 41 de Bréhat Infos).

Les nouveaux conseillers



Josette Alice
Retraitée de l'aviation civile



René Boué
Chef d'entreprise retraité



Gabrielle Cojean
Aide médico-psychologique à l'EHPAD



Patrick Huet
Consultant en assurances

Patrimoine

Réfection du clocher de Keranroux

Don de l'association pour la sauvegarde et l'entretien du patrimoine religieux de Bréhat

L'association, qui organise chaque année la kermesse paroissiale du 15 août, a effectué un don de 8 000 € à la commune pour aider celle-ci dans les travaux de réfection du clocher de la chapelle de Keranroux. Cette somme représente environ un tiers de la dépense prévisionnelle des travaux.

Cette réfection, rendue nécessaire par des raisons de sécurité, permettra ensuite l'installation d'un paratonnerre et bénéficiera donc à l'ensemble des habitants alentours.

La commune remercie chaleureusement l'association pour ce don.



Arrivées

Le nouveau gardien de police municipal

Eric Grison, le nouveau gardien de police municipal, a pris effectivement ses fonctions début juillet comme nous l'annoncions dans le précédent numéro de Bréhat Infos.



Le nouveau médecin

Depuis le 1^{er} octobre, le docteur Song-Ki Cao Thian est le nouveau médecin de l'île. Il succède au docteur Galtier qui aura exercé pendant cinq ans à Bréhat et qui a rejoint Tahiti.

Le docteur Song-Ki Cao Thian a exercé en Lozère, à Narbonne puis une année sur l'atoll de Rangiroa en Polynésie française.

La commune l'a accueilli le dimanche 16 octobre 2005 au cours d'une sympathique cérémonie à la salle polyvalente à laquelle assistait une centaine de personnes.



Nous lui souhaitons, ainsi qu'à son épouse, la bienvenue, une pleine réussite dans son activité et un long séjour parmi nous.

Justice

Site protégé dégradé. Le maire de Bréhat dispensé de peine

Le texte ci-dessous est la reproduction d'un article paru le 24 juin dernier dans Le Télégramme :

"Le maire de Bréhat, Yvon Colin, a comparu, jeudi 26 mai devant le tribunal correctionnel de Saint-Brieuc. On lui reprochait d'avoir dégradé, entre avril et juin 2003, un site protégé. Le tribunal a rendu son jugement, hier. Le maire a été reconnu coupable des faits qui lui étaient reprochés mais a été dispensé de peine."

Le traitement des ordures ménagères est un problème difficile à régler pour des îliens, éloignés du continent, qui voient leur population augmenter considérablement. Durant cette période, l'île abrite 3000 personnes, accueille

2 000 touristes chaque jour et doit traiter jusqu'à 120 tonnes d'ordures ménagères par mois.

Bréhat incinérait ses déchets dans une usine, située dans l'anse du Lenn de Kervilon, jusqu'à ce que la préfecture le lui interdise, l'usine n'étant plus aux normes sanitaires. Seule solution trouvée : creuser une trouée.

Le conseil municipal décide d'acheter une presse de compactage. Excessivement lourde et encombrante, elle est difficilement transportable jusqu'au centre de traitement de l'anse du Lenn. Une trouée est donc creusée dans cette dernière pour faire accoster le bateau et débarquer la presse du bord de mer jusqu'au centre de traitement, situé à

une cinquantaine de mètres.

Une condamnation de principe requise

Les travaux, entamés fin avril 2003, dureront trois jours. Ils provoqueront la colère des associations de protection de l'environnement qui considèrent que *"la tranchée, effectuée sans autorisation administrative dans un site classé, a dégradé un cordon de galets millénaire et détruit une espèce végétale protégée : le chou marin"*.

Deux mois plus tard, le site était remis en état. Les traces de tranchée ont disparu. *"Son impact sur la faune et la flore est très faible voire nul"*, avait confirmé le procureur, qui n'avait requis qu'une condamnation de principe à l'encontre du maire.

Sylvain Le Guern lieutenant du centre des sapeurs-pompiers

Responsable du centre des sapeurs-pompiers de Bréhat depuis 1997, Sylvain Le Guern a été promu lieutenant. Le nouvel officier a reçu, du capitaine des sapeurs-pompiers de Paimpol et du maire de Bréhat, les insignes de son nouveau grade, le 14 juillet dernier. La cérémonie se déroulait sur la place du Bourg en présence notamment des sapeurs-pompiers de l'île, des jeunes sapeurs pompiers, de la famille et des amis du nouveau promu.

Nous lui adressons nos plus vives et sincères félicitations pour cette promotion amplement méritée.



Recensement

Les communes de moins de 10 000 habitants font désormais l'objet d'un recensement exhaustif tous les cinq ans. La population de Bréhat sera ainsi recensée à partir du 19 janvier 2006. Un agent recenseur (deux seront recrutés par la commune) titulaire d'une carte officielle tricolore sur laquelle figure sa photographie et la signature du maire viendra à votre domicile déposer les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez

vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis. Si vous êtes souvent absents de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à une personne de votre entourage qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez également les retourner directement à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee. Participer au recensement est un acte civique, c'est aussi une obligation légale. Pour obtenir des renseignements complémentaires vous pouvez contacter la mairie.

Ordures ménagères

Changement des horaires de ramassage

A partir du mercredi 9 novembre 2005 et jusqu'au 31 mars 2006, le ramassage des ordures ménagères aura lieu, pour l'île Sud et l'île Nord, tous les mercredis (c'est-à-dire une fois par semaine) et non plus les lundis et vendredis comme jusqu'à présent.

Le ramassage des verres et petites ferrailles ne change pas :

- verres : premier et troisième jeudi de chaque mois pour l'île Sud et l'île Nord
- petites ferrailles : dernier jeudi de chaque mois pour l'île Sud et l'île Nord

Etat-Civil

Mariages

AUDEMARD D'ALENÇON Aymeric, Pierre,
Michel, Marie
et
FAVRE Bertille, Anne, Lorraine
17 juin 2005

MARCHIONE Loïc, Michel
et
BLIN Hélène, Cécile, Natacha
25 juin 2005

THOLMER Pascal, Robert
et
CHESNEAU Gabrielle, Solange, Madeleine
26 septembre 2005

Décès

RICHER Henri, Lucien
16 juin 2005

KERJOLIS Bernadette
veuve ALLAINGUILLAUME
28 juin 2005

BARNABÉ Andrée, Anne, Marie, Madeleine
veuve FERRARI
23 juillet 2005

BAILLE François, Jean, Louis, André
8 août 2005

BRIAND Yves, Jules
19 août 2005

LECERF Edgard, Eugène, Lucien, André
30 août 2005

Directeur de la publication :
Yvon COLIN, maire

Coordonnateur :
Jean-Luc LE PACHE, adjoint

Réalisation :
J'imprime
Impasse des Longs Réages
22194 Plérin
Tél : 02 96 58 02 03

